



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 02-09/2026**

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical
Le 17 septembre 2026
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président.

Date de la convocation : 10 septembre 2026

Titulaires Présents : M. FARRUGIA, Président
Mme BESSON,
MM.BENOIT, FEROTIN
Mme BLOCH
MM. BONNET, DEGRANGE, DURET, OLLEON, PERRIER

La séance est ouverte, Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

Mr OLLEON rapporteur fait l'exposé suivant :

OBJET : DECISION MODIFICATIVE n°2 – BUDGET GENERAL M 57 - 2026

FONCTIONNEMENT

Dépenses

16 / 165 – Dépôts et cautionnements reçus	+ 500,00 €
23 / 2317 – Immobilisation reçue au titre d'une mise à disposition	- 500,00 €

La DM2 permettra, d'inscrire le montant destiné à ajuster les crédits nécessaires au remboursement des cautions (dépôts de garantie). Une délibération spécifique est soumise au Comité Syndical à ce titre.

Le Comité Syndical, à l'unanimité DONNE son accord pour ces modifications d'ordre budgétaire et pour l'ouverture des crédits aux comptes concernés qui ne modifient pas l'équilibre du budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 17/09/2026

LE PRESIDENT DE SÉANCE

Gilles FARRUGIA



02 Délib FINANCES DM2 2026 M57.docx

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique BONNET



1/1